



## LE "THINK TANK" DES FEMMES PROFESSIONS LIBÉRALES

Paris, le 4 mars 2011

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### **DAVID GORDON-KRIEF, PRÉSIDENT DE L'UNAPL, LANCE LE THINK TANK "FEMMES PROFESSIONS LIBÉRALES"**

Le Think Tank « Femmes Professions Libérales » sera lancé à l'occasion de la Journée de la Femme, le 8 mars prochain par l'UNAPL au Conseil Economique, Social et Environnemental, sous le Haut-Patronage de Madame Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale.

Madame Catherine Vautrin, Vice-présidente de l'Assemblée nationale et député de la Marne, Madame Marie-Jo Zimmermann, Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et député de la Moselle, Madame Geneviève Bel, Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité du Conseil Economique, Social et Environnemental, et Madame Isabelle Vasseur, député de l'Aisne seront « Grands témoins » de ces réflexions.

La féminisation grandissante au sein des professions libérales est l'occasion pour l'UNAPL de s'interroger sur la réussite personnelle et professionnelle de ces femmes, ainsi que sur les difficultés qu'elles sont amenées à rencontrer au cours de leur activité professionnelle.

L'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et la recherche d'un équilibre entre vie personnelle et réussite professionnelle, sont devenues des préoccupations majeures pour chacun d'entre nous, suscitant de nombreux débats et nous imposant une réflexion fondamentale.

En mutualisant leurs expériences, les membres du think tank pourront ainsi échanger afin de faire émerger de nouvelles idées sur la place des femmes professions libérales dans la société et l'intérêt de transposer ce modèle de réussite sociale dans les autres secteurs d'activités.

#### **L'UNAPL**

Créée en 1977, reconnue comme organisation représentative d'employeurs depuis 1997, l'UNAPL a pour objet la défense, la promotion et la représentation des professions libérales. Forte de ses 65 organisations membres du droit, de la santé, de la technique et du cadre de vie, et représentative des secteurs et des activités de 800.000 professionnels employant 2 millions de salariés, l'UNAPL oeuvre pour que l'exercice libéral soit pris en compte dans toutes les évolutions juridiques, fiscales et sociales françaises et européennes.

[www.unapl.org](http://www.unapl.org)

#### **Contact presse :**

##### **Agence Albertine & Media**

01 48 24 04 50

Patricia Chapelotte / Sandie Hamon

p.chapelotte@albertine-media.fr / s.hamon@albertine-media.fr